

Déclaration des évènements indésirables associés aux soins : Perspectives.

Dr Jean-Luc Termignon

Bureau risques infectieux et autres risques liés aux soins
Sous-direction prévention des risques infectieux
Direction générale de la santé

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques

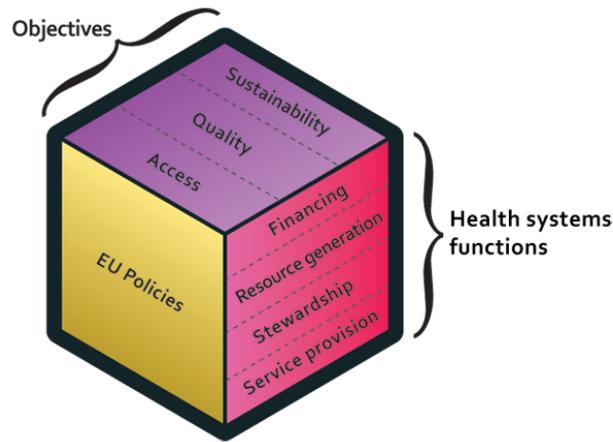


Qualité (1)

- « Valeur bonne ou mauvaise d'une chose. »
- « Caractéristique d'un produit répondant à des normes préétablies et tirant de là une partie de sa valeur. »
- « Jugement posé sur l'écart qui sépare ce qui peut et doit être réalisé de ce qui est effectivement réalisé »



Qualité des soins (2)



- Nécessite une relation entre processus, structure, résultat et ressources
- Dépend du point de vue duquel est exercé le jugement et du champ d'observation

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques

Sécurité des patients € qualité des soins

- Efficacité, pertinence et utilité : meilleure stratégie médicale prouvée ou recommandée
- Sécurité : minimisation des risques encourus
- Prise en considération des droits et attentes des patients et de leurs familles (citoyens/consommateurs)
- Accessibilité et équité : réduction des pertes de chances et accès à des soins intégrés
- Efficience : utilisation appropriée des ressources disponibles

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques



Sécurité des patients = minimisation des risques en milieu de soins

Sécurité = réduction de l'incertitude :

- « Situation objective, reposant sur des conditions matérielles, qui entraîne l'absence de dangers pour les personnes ou de menaces pour les biens et qui détermine la confiance. »
- *[Avec un compl. prép. introd. par de] :*
« Caractère de ce qui est dépourvu ou comporte une faible proportion de risques d'accidents, de ce qui s'effectue sans problèmes. »

TLF 2004



La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques

Sécurité des patients

Leviers d'actions

Niveau local

- Gestion des risques :
 - *a priori* : analyse, barrières, prévention
 - *a posteriori* : recueil de données, signalements, analyse des causes, coordination des vigilances
- Equipes :
 - Atténuation, récupération
 - Culture de sécurité
 - analyse des causes,
- Politique d'établissement
- ARS

Niveau national

- Sûreté (variance) :
 - formation,
 - procédures, standardisation,
 - accréditation, certification
- Déclarations
 - vigilances,
 - art L.1413-14
- Etudes de surveillance
- Implication des patients (consommateurs/citoyens)
- LSP

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques



Article L1413-14 CSP

« *Tout professionnel ou établissement de santé ayant constaté une infection nosocomiale ou tout autre événement indésirable grave lié à des soins réalisés lors d'investigations, de traitements ou d'actions de prévention doit en faire la déclaration au directeur général de l'agence régionale de santé. Ces dispositions s'entendent sans préjudice de la déclaration à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé des événements indésirables liés à un produit mentionné à l'article L. 5311-1. »*

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques



Vigilances liées aux soins

- Produits (L.5311-1, Afssaps)
- Utilisation médicale des rayonnements ionisants (L.1333-3, ASN)
- Recherche (L.1121-1)
- AMP (L 1418-1, ABM et Afssaps)
- IAS (L.1413-14, ARS et InVS + C-CLIN)

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Sécurité des patients & sécurité sanitaire

- Menace collective (risque générique ou sériel)
- Impact exceptionnel (plusieurs établissements, régions, pays; perception, évènement sensible)
- Difficulté de gestion ou nécessité de coordination
- Organisation sanitaire (accessibilité)

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques



Compléments à prévoir

- Prise en compte de la création des ARS et de leurs missions
- Typologie des EI
- *Gestion des signaux hors vigilances réglementées (identité, erreurs logicielles, erreurs médicamenteuses) ?*
- *Aspect territorial et intégré de la sécurité des prises en charge (parcours, filières, réseaux) ?*
- *Particularités des champs médico-social et psychiatrique; soins primaires ?*

La sécurité du patient :

Événements indésirables associés aux soins et politique de réduction des risques

